

**Procès-verbal du conseil de la Municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
AFFAIRES COURANTES**

- 01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2021**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021
- 04 CORRESPONDANCE**
- 04 APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**
- 05 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 5.1 Adjudication du contrat pour la vérification des états financiers et la production du rapport du vérificateur – année financière se terminant le 31 décembre 2021
 - 5.2 Nomination des volets en lien aux mandats des élus municipaux
 - 5.3 Dépôt des états financiers comparatifs
- 06. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Nomination de Monsieur André Bordeleau – Délégué de la Municipalité au conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé et monsieur Louis Tremblay - délégué substitut
- 07. TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1 Adjudication – Achat d'un véhicule style camionnette
- 08. URBANISME**
 - 8.1 Demande de dérogation mineure pour le terrain vacant identifié par le lot projeté 6 444 090, qui se situe actuellement sur le lot 4 978 065, chemin principal (route 351) : lotissement d'un terrain dont la largeur de la ligne avant est de moins de 85 mètres
 - 8.2 Nomination de Monsieur Claude Frigon – membre du comité consultatif d'urbanisme et monsieur Michel Goudreault -membre substitut du comité consultatif d'urbanisme
- 09. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - Aucun sujet à l'ordre du jour
- 10. ENVIRONNEMENT**
 - 10.1 Résolution d'appui – P.A.R.C. récréoforestier concernant le moratoire sur la coupe forestière – chantier tourbière-ilôt
- 11. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS**
 - Aucun sujet à l'ordre du jour
- 12. AUTRES SUJETS**
 - 12.1 Renouvellement de contrat, Ultima assurances responsabilité et automobiles du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 13. PRÉSENCE À LA SÉANCE**
- 14. MENTIONS DES ÉLUS**
- 15. PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC
SEANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021**

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, tenue le sixième jour du mois de décembre deux mille vingt-et-un (6 décembre 2021) à 19h00 au centre communautaire, 520, chemin Déziel.

À laquelle sont présents :

- Claude Mayrand, maire
- Michel Goudreault, conseiller
- Diane Rivard, conseillère
- André Bordeleau, conseiller
- Louis Tremblay, conseiller
- Claude Frigon, conseiller
- Frédéric Veilleux, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi

Est également présente

- Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00), sous la présidence de Monsieur Claude Mayrand, maire et président d'assemblée.

AFFAIRES COURANTES

01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-135

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 **en laissant le point « Autres sujets » ouvert.**

ADOPTÉE

02 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2021

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2021-12-136

À ces causes, il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 soit, et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

04 CORRESPONDANCE

1.0 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1.1- Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

1.1.1 - Demande de permis d'alcool

2.0 GOUVERNEMENT DU CANADA

Aucune correspondance

3.0 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC DE MASKINONGÉ) et/ou MUNICIPALITÉS

3.1 - **Transports collectifs**: nouvelles coordonnées - déménagement

3.2 - Projet de règlement numéro 285-21 afin de supprimer l'interdiction d'implantation de résidences supplémentaires dans une superficie de droits acquis, adopté par la résolution numéro 381/11/2021

3.3 - Document indiquant la nature des modifications que les municipalités pourront apporter à leur plan et leurs règlements d'urbanisme adopté par la résolution numéro 382/11/2021

3.4 - Quote-parts 2022 des municipalités

4.0 CONVOCATION / INVITATION

4.1 - **École de la Tortue-des-Bois**: félicitations aux nouveaux élus et demande d'une présence au prochain conseil d'établissement

5.0 DEMANDE DE SOUTIEN - AIDE FINANCIÈRE

Société canadienne du cancer: demande de contribution financière

6.0 LETTRE CITOYENNE

aucune correspondance

7.0 AUTRES

7.1 - **Desjardins entreprises**: félicitations aux élus - élections municipales 2021

7.2 - **Raymond Chabot GrandThornton**: félicitations et offre de services

7.3 - **Représentants à la FQM**: félicitations aux nouveaux élus

7.4 - **Représentant à la FQM (Larry Bernier)**: actions réalisées par la FQM et formations offertes

7.5 - **FQM - Fédération québécoise des municipalités**: infolettre - mise à jour économique et annonces majeures

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

LISTE DES COMPTES A PAYER			
Numéro du chèque	Nom du fournisseur	Montant	Description
513490	MINISTRE DES FINANCES	1 237.13 \$	INFRASTRUCTURE RÉCRÉOTOURISTIQUE
513491	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	464.11 \$	INFRASTRUCTURE RÉCRÉOTOURISTIQUE
513492	RATTE FANNIE	211.43 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES
513493	ANDROÏDE	616.67 \$	ADMINISTRATION INFORMATIQUE
513494	BERGERON VALERIE	3 086.84 \$	SERVICES PROFESSIONNELS
513495	LES TROPHÉES B.H.P. ENR.	48.30 \$	FOURNITURE DE BUREAU
513496	BUROMOBIL ST-MAURICE INC.	137.97 \$	LOCATION MACHINERIE OUTILLAGE
513497	BUROMAX	517.64 \$	AMEUBLEMENT DE BUREAU
513498	CAMELEON SOLUTIONS INTEGR	459.91 \$	ELECTIONS - MARCHÉ DE NOËL
513499	CANAC	142.86 \$	ENTRETIEN REPARATION PATINOIRE
513500-501	GROUPE CLR	1 006.23 \$	COMMUNICATION
513502-503	DUGAS MECANIQUE MOBILE	4 002.23 \$	ENTRETIEN & REPARATION GARAGE & VÉHICULES
513504	RECEVEUR GENERAL DU CANAD	365.00 \$	PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ
513505	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	19 805.01 \$	PIERRE CONCASSEE - SABLE - MACHINERIES,OUTI
513506	FORMULES MUNICIPALES	69.19 \$	FOURNITURES BUREAU - ELECTIONS
513507	MICHEL LEMAY	1 500.00 \$	LOISIRS - MARCHÉ DE NOËL
513508	RONA INC.	25.10 \$	ENTRETIEN REPARATION BATIMENT
513509	HOCKEY LEMAY - SPI	239.13 \$	VETEMENTS CHAUSSURES
513510	LIBRAIRIE POIRIER	1 147.64 \$	ACHATS LIVRES
513511	J. Y. MARTEL TRANSPORT IN	666.86 \$	ECO-CENTRE
513512	MOISSON MAURICIE	520.00 \$	DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
513513	MRC DE MASKINONGE	2 533.50 \$	IMMOBILISATION EN COURS - CHEMIN SAINT-FRANÇOIS
513514	MRC DE MASKINONGE	18 315.87 \$	ENFOUISSEMENT DES DECHETS - VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
513515	MUNICIPALITE DE CHARETTE	728.81 \$	SERVICES TECHNIQUE - ENTRAIDE
513516	NOVEXCO INC.	77.64 \$	FOURNITURES DE BUREAU
513517	PETROLES DESHAIES	2 940.57 \$	ESSENCE ET HUILE DIESEL
513518	R.L. DISTRIBUTEUR ENR.	89.57 \$	ENTRETIEN ARTICLES MENAGERS
513519	SAPINIERE DE LA MAURICIE	402.41 \$	AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT
513520	MITSUBISHI HC CAPITAL CAN	7 828.68 \$	SEL - DENEIGEMENT
513521	SERVICE CITÉ PROPRE INC.	23 353.59 \$	COLLECTE DES FEUILLES MORTES, DES ENCOMBRANTS ET DES ORDURES
513522	LES SPÉCIALITÉS R.T. INC.	4 359.82 \$	ENTRETIEN & REPARATION GARAGE & VÉHICULES
513523	GROUPE SYNERGIS	3 041.09 \$	PROJET D'AMENAGEMENT
513524	TERRAMIEL	347.12 \$	LOISIRS - MARCHÉ DE NOËL
513525	XEROX CANADA LTEE	372.55 \$	FOURNITURES BUREAU - PHOTOCOPIE
513526	PETITE CAISSE	358.75 \$	LOISIRS - MARCHÉ DE NOËL - ALIMENTS ET REPAS
		101 019.22 \$	

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

2021-12-137

Il est proposé par Diane Rivard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6), que le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte la liste des comptes soumis et en autorise les paiements.

ADOPTÉE

05 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1 Adjudication du contrat pour la vérification des états financiers et la production du rapport du vérificateur – année financière se terminant le 31 décembre 2021

Considérant l'offre de services daté du 19 novembre 2021 de Soluce Centre-du-Québec inc. pour leurs honoraires professionnels pour la vérification des états financiers et la production du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021;

2021-12-138

Il est proposé par Claude Frigon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc accepte l'offre de services de Soluce Centre-du-Québec inc. pour la vérification des états financiers et la production du rapport du vérificateur au 31 décembre 2021 au montant de dix mille deux cent quarante-cinq dollars (10 245\$), plus taxes.

ADOPTÉE

5.2 Nomination des volets en lien aux mandats des élus municipaux

Considérant que la Municipalité a, pour la bonne gestion des dossiers municipaux et suite aux élections du 7 novembre dernier, décidé d'attribuer des volets aux élus municipaux;

2021-12-139

Il est proposé par Diane Rivard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que les membres du conseil municipal soient mandatés principalement dans les volets suivants :

- Monsieur Michel Goudreault :
Responsable volet Environnement
Substitut volet Urbanisme
- Madame Diane Rivard :
Responsable volet Développement et communications
- Monsieur André Bordeleau :
Responsable volet Travaux publics
Responsable volet Sécurité publique
- Monsieur Louis Tremblay :
Responsable volet Hygiène du milieu
Substitut volet Sécurité publique
- Monsieur Claude Frigon :
Responsable volet Urbanisme
- Monsieur Frédéric Veilleux :
Responsable volet Culture et loisirs

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

ADOPTÉE

5.3 Dépôt des états financiers comparatifs

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, Mme Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose au conseil les états financiers comparatifs.

DÉPOSÉ

06. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Nomination de Monsieur André Bordeleau – Délégué de la Municipalité au conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé et de monsieur Louis Tremblay - délégué substitut

Considérant que la résolution 2021-04-067 adoptée par le conseil municipal le 7 avril 2021 concerne une entente relative à la création d'une Régie, visant à assurer le Service de sécurité incendie sur leur territoire respectif;

Considérant que les élections municipales du 7 novembre dernier font en sorte que la Municipalité doit nommer un nouveau délégué et un nouveau délégué substitut au sein du conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé;

2021-12-140

Il est proposé par Frédéric Veilleux, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers (6) que le conseil désigne Monsieur André Bordeleau, conseiller, comme délégué de la Municipalité au conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé et Monsieur Louis Tremblay, conseiller, comme délégué substitut pour remplacer le délégué en cas d'absence.

Monsieur Louis Tremblay s'abstient de voter considérant qu'il est impliqué dans le dossier.

ADOPTÉE

07. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Adjudication – Achat d'un véhicule style camionnette

Considérant les soumissions reçues suite à la demande de proposition de prix pour la location sur 24 mois d'un véhicule style camionnette;

Considérant que le service des Travaux publics a besoin d'une camionnette supplémentaire pour pourvoir aux travaux et être efficient, entre autres pour le déneigement lors de la saison hivernale;

Considérant les soumissions reçues de :

Paillé Chevrolet Buick GMC Sorel-Tracy : Location 24 mois : 554.32\$/
GMC 1500 Sierra LTD par mois, taxes incluses
Délai de livraison : 6 à 8 semaines

Trois-Rivières Chevrolet Buick GMC Cadillac : Location 24 mois : 658.78\$/
K1500 Sierra LTD REG CAB Pro par mois, taxes incluses
Délai de livraison : 4 à 6 mois

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Lessard Buick Chevrolet GMC (Shawinigan): Location 24 mois : 596.75\$/
GMC 1500 Sierra LTD par mois, taxes incluses
Délai de livraison : D'ici 12 mois

2021-12-141

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc accepte la proposition pour la location sur 24 mois d'un véhicule GMC 1500 Sierra LTD provenant du garage Paillé Chevrolet Buick GMC Sorel-Tracy pour un montant total de cinq cent cinquante-quatre dollars et trente-deux cents par mois (554.32\$) , taxes incluses, compte-tenu que leur prix est le plus bas ainsi que leur délai de livraison est le plus rapide.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer les documents pour la location du véhicule GMC 1500 Sierra LTD.

Que la dépense sera répartie à même les postes budgétaires # 02 33000 516 sur 5 mois et # 02 32000 516 sur 7 mois par année de location.

ADOPTÉE

08. URBANISME

8.1 Demande de dérogation mineure pour le terrain vacant identifié par le lot projeté 6 444 090, qui se situe actuellement sur le lot 4 978 065, chemin principal (route 351) : lotissement d'un terrain dont la largeur de la ligne avant est de moins de 85 mètres

Considérant qu'une demande datée du 18 août 2021 a été déposée pour un terrain vacant identifié par le numéro de lot projeté 6 444 090, qui se situe actuellement sur le lot 4 978 065, chemin Principal (route 351);

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de la demande lors de la rencontre du 23 août 2021;

Considérant qu'il s'agit d'une demande à l'effet de permettre le lotissement d'un terrain dont la largeur de la ligne avant est de 75,69 mètres, alors que l'article 5.5 du *Règlement de lotissement numéro 107* précise que la largeur minimale de la ligne avant pour un terrain situé en bordure du réseau routier supérieur, à l'extérieur du périmètre urbain, est de 85 mètres;

Considérant que le lot projeté 6 444 090 est bordé d'un côté par un terrain créé en 1993, portant le numéro de lot 4 095 969 et de l'autre côté par une servitude de passage donnant accès au 1421, chemin Principal;

Considérant qu'il est donc impossible de créer un lot dont la largeur de la ligne avant serait conforme à la réglementation en vigueur puisque le propriétaire actuel du terrain (lot 4 978 065) souhaite conserver une bande de terrain d'une largeur de 15 mètres pour le chemin servant d'accès au 1421, chemin Principal;

Considérant que la superficie du lot projeté 6 444 090 est de 5 141,3 mètres carrés, ce qui est supérieure à la norme minimale de 4 000 mètres carrés pour un terrain situé en zone riveraine;

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande;

Considérant que la Municipalité n'a reçu aucun commentaire relativement à cette demande pendant la période de consultation qui s'est tenue du 3 septembre au 17 septembre 2021 inclusivement;

2021-12-142

Il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc accepte le lotissement du lot 6 444 090 dont la largeur de la ligne avant est de 75,69 mètres, tel que montré sur le plan cadastral daté du 6 mai 2021 portant la minute 24 543, préparé par Jean-Guy Lahaie, arpenteur-géomètre, et d'intégrer à la présente résolution le préambule comme s'il était ici au long reproduit.

ADOPTÉE

8.2 Nomination de Monsieur Claude Frigon – membre du comité consultatif d'urbanisme et monsieur de Michel Goudreault - membre substitut du comité consultatif d'urbanisme

Considérant l'article 5.1 du Règlement 2018-04 relatif au comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que Monsieur Claude Frigon a démontré de l'intérêt pour être membre du comité consultatif d'urbanisme et également monsieur Michel Goudreault pour être membre substitut du comité consultatif d'urbanisme;

2021-12-143

Il est proposé par Frédéric Veilleux, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers (6) présents que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc nomme Monsieur Claude Frigon, conseiller, en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme et monsieur Michel Goudreault à titre de membre substitut.

Messieurs Claude Frigon et Michel Goudreault s'abstiennent de voter considérant leur implication dans le dossier.

ADOPTÉE

09. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour

10. ENVIRONNEMENT

10.1 Résolution d'appui – P.A.R.C. récréoforestier concernant le moratoire sur la coupe forestière – chantier tourbière-ilôt

Considérant qu'une coalition représentée par divers organismes utilisateurs du grand territoire de Saint-Mathieu-du-Parc s'est formée;

Considérant que l'objectif de cette coalition est de déposer un projet d'aire protégée de type 4 ainsi qu'un plan de développement récréoforestier sur un territoire d'une superficie de 127km carrés qui inclut le P.A.R.C récréoforestier;

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc reconnaît l'importance et la nécessité d'apporter un soutien aux organismes impliqués dans le développement, l'entretien, la préservation et le rayonnement du territoire;

Considérant qu'un chantier de coupe forestière nommé Tourbière-ilot est prévu en début d'années 2022 et que celui-ci est situé dans le secteur en projet d'une aire protégée et qu'il est adjacent au P.A.R.C récréoforestier;

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc est présentement en refonte du plan d'urbanisme et du plan de développement;

Considérant que les enjeux environnementaux, récréatifs et d'aménagement du territoire seront discutés et inscrits dans cette démarche qui est en cours de réalisation;

2021-12-144

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que le conseil de la Municipalité appuie la demande pour l'application d'un moratoire concernant les coupes forestières sur les terres publiques de la municipalité de Saint-Mathieu-du-parc, afin de permettre à la coalition de déposer un projet d'aire protégée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE

11. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS

Aucun sujet à l'ordre du jour

12. AUTRES SUJETS

12.1 Renouvellement de contrat, FQM Assurances inc. du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 de la Mutuelle des municipalités du Québec

2021-12-145

Il est proposé par Diane Rivard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (6) que le conseil est d'avis de renouveler le contrat d'assurance, couvrant la période du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022, à FQM Assurances inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

ADOPTÉE

13. PRÉSENCE À LA SÉANCE

Un total de 9 citoyens ont assisté à l'assemblée.

14. MENTIONS DES ÉLUS

Madame Diane Rivard remercie madame Anne-Claude Hébert-Moreau pour le travail effectué par celle-ci principalement dans l'accompagnement supplémentaire requis par l'arrivée de nouveaux élus qui ont de nombreuses questions.

**Procès-verbal du conseil de la Municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc**

15. PÉRIODE DES QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 19 h 23.

***APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES
RÉSOLUTIONS***

Je, Claude Mayrand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

Claude Mayrand
Maire
Président d'assemblée

Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière